

Pèlerinages du Berry /  
par l'abbé Louis  
Damourette,... ; publiés  
et annotés par le neveu  
de l'auteur

Damourette, Louis (1810-1891). Pèlerinages du Berry / par l'abbé Louis Damourette,.. ; publiés et annotés par le neveu de l'auteur. 1910.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

## CHAPITRE SECOND

### **Culte et Pèlerinages de la Sainte-Vierge dans le département de l'Indre (Le Bas-Berry)**

#### **1° Notre-Dame des Miracles, à Déols près Châteauroux**

Léocade, sénateur romain, proconsul des provinces romaines la Lugdunaise et l'Aquitaine, possédait en Gaule trois palais : à Lyon, à Bourges et à Déols.

A Déols, le lieu où s'élevait sa demeure porte encore aujourd'hui le nom de « Place du Palais ».

Saint-Ursin établit le culte de la Sainte Vierge dans l'oratoire privé du palais de Bourges et le culte de Saint-Étienne dans la basilique.

Léocade, baptisé par Saint-Ursin avec son fils Ludre ou Lusor, fit disparaître de son palais de Déols toutes les traces du paganisme.

A Déols, comme à Bourges, il consacra la basilique du palais à Saint Étienne et l'oratoire à la Sainte-Vierge. A Bourges l'oratoire du palais deviendra plus tard l'église de Notre-Dame de-Sales. L'oratoire du palais de Déols deviendra l'église de Sainte-Marie-LaPetite.

Marie fut donc honorée en Berry dès les premiers âges du christianisme, dans deux sanctuaires qui ont été les sources fécondes d'ou son culte s'est répandu dans tout le diocèse.

Le culte de Marie prit à Déols un notable accroissement dans le cours du X<sup>e</sup> siècle lorsque Ebbes le

Noble fonda (en 917) la célèbre abbaye de **Bénédictins** qui devint avec le temps le premier et le plus beau monastère du Berry.

Trois choses grandirent la réputation de ce monastère : les vertus des religieux, leur science si remarquable qui se manifesta surtout dans les savants écrits du moine **Hervé**, et les nombreux miracles qui ont fait de **Déols** un lieu béni du ciel.

**Hervé**, qui mourut en 1152, a composé un gros volume des miracles que Dieu opérait de son temps dans l'église de l'abbaye de **Déols**, par l'intercession de la **Sainte Vierge**. Le père **Labbe** de **Champgrand** a vu ce vieux manuscrit ; plus de deux cent cinquante miracles y étaient relatés.

Quatre souverains Pontifes ont honoré l'abbaye de **Déols** de leur présence. Toutefois, quelque honorables que fussent les témoignages de vénération de la part des chefs de l'Église, il est un fait historique qui relève bien plus haut encore le sanctuaire déjà si cher à l'ardente piété des fidèles du Moyen Âge : c'est le miracle du 29 mai 1187.

Anglais et français étaient en guerre.

**Henri II** d'Angleterre ayant appris que **Philippe-Auguste** voulait s'emparer de la place forte de **Château-roux**, était accouru de **Chinon** à **Déols** avec ses deux fils, **Richard** et **Jean-Sans-Terre**.

Il y avait alors à la solde du monarque anglais des routiers, hobereaux et brabançons, gens de sac et de corde, qui faisaient profession de ne craindre ni Dieu, ni les hommes ; c'était un ramassis de bandits. Ils se signalaient par toutes sortes de brigandages. L'histoire les a flétris comme ils le méritaient.

Un d'eux jouait aux dés sur une place située en face du portail de l'église abbatiale de **Déols**. Or, dans le tympan

de ce portail, au-dessus de la colonne en pierre qui se trouvait entre les deux vantaux de la porte, était placée une statue de la vierge, assise dans une Chaire, ou chaise, et présentant à l'adoration des fidèles le petit Jésus emmaillotté. Les têtes ont été décapitées en 1793, mais, à part cette mutilation, les corps sont demeurés intacts.

Le bandit qui jouait aux dés perdit l'argent qu'il avait acquis par ses rapines et ses vols. Entrant en fureur, il blasphème contre le fils de Dieu et sa Sainte Mère, puis, dans le transport de sa rage, il saisit un caillou et le lance avec force contre la statue du tympan. Le caillou atteint le bras de l'Enfant Jésus et le brisa; Mais, o prodige! o merveille! le sang ruisselle en abondance de la blessure, comme d'un corps mutilé et vivant.

Les religieux avertis viennent en procession recueillir ce sang avec un grand respect. Quant au profanateur, un mouvement frénétique le saisit et il expire sur place.

Ce premier miracle en eut un autre pour corollaire. La statue rompant le crampon de fer qui la tenait attachée à la muraille, se remua sur sa base. Une tradition consignée dans « l'Atlas marianus » du savant allemand Gumpenberg, affirme, en outre, que la statue, quoiqu'elle fût en pierre, écarta avec ses mains les vêtements qui couvraient sa poitrine, faisant connaître par ce signe la douleur qu'elle ressentait de l'outrage fait à son divin fils (1).

(1) D'après M. l'abbé Damourette lui-même, qui s'est mieux expliqué dans une étude précédente et plus importante sur Notre-Dame de Déols, il y eut en 1187, trois miracles distincts :

Le 29 mai, le sang jaillit du bras mutilé de l'Enfant Jésus, puis, en second lieu, Marie lève ses mains jusqu'à ses épaules et découvre sa poitrine. Elle semble dire au sacrilège qu'en frappant son divin fils, il l'a blessée jusqu'au fond du cœur.

Le dimanche 30 juin de la même année, c'est-à-dire un mois

Tel est le récit des grands miracles qui fondèrent pour les siècles suivants la grande dévotion des habitants de tout le Bas-Berry pour la statue de Notre-Dame-Des-Miracles de Déols.

Jean-Sans-Terre emporta en Angleterre le bras de l'enfant Jésus et Adhémard, Vicomte de Limoges, s'empara de la main. La statue fut déposée provisoirement dans l'église de l'abbaye, en attendant qu'on eût construit une grande chapelle en son honneur et à l'usage exclusif des pèlerins. Cette chapelle n'avait aucune communication avec l'église des moines.

L'Abbé Dubouchet, curé de Déols, en a fait une description après l'avoir étudiée jusque dans ses plus petits détails. Il l'avait sous les yeux; elle n'a été démolie qu'après 1830.

La famille de Boisé, branche cadette des princes de Déols, a dans ses archives des pièces qui constatent que la magnifique église de Notre-Dame des Miracles a été construite, au moins en partie, par ses ancêtres. Les seigneurs de Boisé habitaient Déols: leurs dépouilles mortelles reposent dans l'église Saint-Etienne. Ils avaient la garde de l'Abbaye et de ses dépendances en qualité de Vidames.

L'histoire de cette noble famille qui a possédé près de Velles le château de Beauregard et qui possède encore

après les premiers miracles, la Sainte Vierge placée, comme il a été dit, au milieu du tympan du portique latéral de l'église, dans une niche reposant sur une colonne qui divisait les deux vantaux de la porte, se remue comme si elle voulait changer de place et quitter ce lieu profané.

Les moines, témoins de ce nouveau prodige, transportent aussitôt la statue du portail extérieur au dedans de l'église, aux chants des hymnes et cantiques: elle y restera jusqu'à ce qu'on ait construit un magnifique sanctuaire qui portera le nom de Chapelle des Miracles de Notre-Dame de Déols.

(L'abbé Louis Damourette: *Histoire de Notre-Dame de Déols. Revue du Centre*, année 1881, pp. 474-475).

les ruines des anciennes forteresses de Courcenay et de Boisage, se rattache à celle du pèlerinage de Notre-Dame des Miracles de Déols.

L'église de l'Abbaye fut incendiée au mois de novembre de l'année 1567, par une bande de protestants venant du midi de la France (1). Heureusement que la chapelle et la statue miraculeuse échappèrent à leurs ravages (2). Dans l'Abbaye tout fut détruit : logement

(1) Le bourg de Déols fut ravagé par les protestants à deux reprises :

Une petite armée de sept mille hommes, dite l'armée des vicomtes, parce que ses principaux chefs étaient les vicomtes de Bourniquet, de Montclart, etc. venant du Languedoc, passa par Déols au mois de novembre 1567. Les soldats de cette bande pénétrèrent dans l'Abbaye, brûlèrent l'église avec plusieurs bâtiments et logis des religieux, ils brûlèrent aussi et saccagèrent les livres, missels, ornements et reliques des Saints.

En 1569, après la bataille de Moncontour, les capitaines Gornay et Briquemaut, se repliant sur Sancerre et La Charité, réoccupèrent Déols. Ils incendièrent l'église Saint Etienne, sans toutefois détruire le sarcophage de saint Ludre. Les moines furent passés au fil de l'épée.

Briquemaut prenait plaisir à mutiler les prêtres massacrés. De Thou, qui n'est pas suspect, l'accuse de s'être fait de leurs oreilles un collier qu'il portait à son cou en guise de parure.

M. l'abbé Damourrette, dans son *Histoire de Notre-Dame de Déols* ajoute avec raison : « Croirait-on, si la preuve n'était pas encore sous nos yeux, qu'au milieu de ces scènes de carnage et de sacrilège, la statue miraculeuse ait encore été épargnée ? Qui donc avait mis un bandeau sur les yeux de Briquemaut ? Quelle puissance invisible avait donc enchaîné le bras de ce rompeur d'images ? O mon Dieu, soyez mille fois béni, vous qui savez, quand il vous plait, opposer des digues à une mer en furie ! »

(2) Pendant les jours lugubres de la Révolution on vit des hommes, je ne dirai pas imiter, mais surpasser les fureurs des iconoclastes du XVI<sup>e</sup> siècle.

La profanation de la statue de Notre-Dame-de-Déols est une preuve entre mille de ce que j'avance. Si cette statue fut outragée pendant les guerres de religion, elle avait du moins échappé à la destruction, elle n'avait pas été brisée. Elle le fut pendant la Révolution. Nous tenons d'un témoin oculaire, qui s'était caché avec soin dans un petit réduit, qu'il vit monter à la chapelle haute un homme qu'il connaissait bien. Il était membre du district de Châteauroux ; il n'était pas seul ; quelques hommes à moitié ivres l'accompagnaient.

A l'aide d'un levier il arracha la statue de la colonne sur laquelle

des religieux, livres d'église, vêtements sacerdotaux, reliques des Saints. Le service divin cessa, au grand regret des religieux; toutefois il continua dans la chapelle des Miracles.

Le Prince de Condé, Henri II, établit un collège de chanoines séculiers à Déols en 1622, époque de la sécularisation de l'abbaye.

Ces chanoines, conformément aux traditions anciennes, célébraient avec une grande pompe, le 29 mai, la fête commémorative des grands miracles de l'année 1187. A cette grande fête l'affluence des pèlerins était telle que, ne pouvant entrer dans la chapelle, (elle était trop exiguë), ils se massaient au dehors sur la place publique. Un diacre, précédé de porte-flambeaux, sortait de la chapelle, venait se placer au milieu des groupes, à l'endroit même où le soldat impie était mort sous la main de la justice divine et là il chantait l'*Évangile* à la grande satisfaction des assistants.

Les temps sont bien changés. On accourt de toutes parts à la foire des Miracles, souvenir de la grande fête du 29 mai, mais on ne vient plus à la solennité religieuse et si le 29 mai est encore fête à Déols, il n'y a plus, aujourd'hui, hélas, aux pieds de la statue miraculeuse (1), que quelques pieux fidèles; les foules d'autre-

elle reposait comme sur un trône. En tombant par terre, les mains, la tête et toutes les parties fragiles se brisèrent en mille morceaux. Le tronc demeura int et: il est encore dans le même état, il serait facile de lui rendre sa forme primitive. Honteux de son attentat contre un objet aussi vénéré, le profanateur s'enfuit précipitamment, laissant sur place, sans y toucher, la statue mutilée.

Le malheureux est mort fou: la vierge de Déols a montré une fois de plus sa puissance.

(L'abbé Louis Damourette: *Histoire de Notre-Dame de Déols. Revue du Centre. année 1882, pp. 262-263*).

(1) Quelques années après l'époque où M. l'abbé Damourette écrivait ces lignes la statue miraculeuse fut restaurée par un sculpteur de Châteauroux, M. Giraud-Dupin. Malheureusement, dans



fois ont complètement disparu. C'était sans doute pour ne pas entraver l'assistance à la fête du 29 mai, à Déols, que les autres paroisses du diocèse ne célébraient cette fête, autrefois comme aujourd'hui encore, que le 31 mai.

Le 31 mai, le clergé de Bourges, uni dans un même sentiment de confiance et d'amour présente ses hommages à la Vierge des Miracles de Déols. Mais les fidèles s'associent-ils à ce tribut de louanges ? Non, pour la plupart. Beaucoup ignorent les grands miracles de Déols ; il serait cependant si utile de leur faire connaître l'amour de Marie pour sa terre du Berry.

Aujourd'hui la grande fête du pèlerinage de Déols est le 15 août. Il y a quelques années les habitants des campagnes venaient en dévotion à Déols le 8 septembre. Les uns n'y viennent plus, les autres vont à Issoudun. Le 15 août l'affluence est encore grande à Déols, surtout à la grande procession du soir. Le matin, les mères de famille viennent mettre leurs enfants sous la protection de Notre-Dame des Miracles et plusieurs pèlerins descendent dans la crypte qui est dans l'église Saint-Etienne, à droite du Maître Autel, et où se trouve le tombeau en marbre de saint Ludre. Ils invoquent ce saint pour la guérison de la fièvre pendant tout le cours de l'année.

Un grand nombre de pieux fidèles viennent isolément prier devant la statue miraculeuse de Déols ; le nombre en est probablement plus grand que jamais. Une chose

la reconstitution des têtes, cet artiste n'a pas su s'inspirer du caractère que le sculpteur du XI<sup>e</sup> siècle avait nécessairement imprimé à ses personnages. Les nouvelles têtes, il faut le reconnaître, sont d'une banalité regrettable.

On a eu tort, également, en ne respectant pas l'ancien décor de la statue, dont le manteau était brun, rehaussé de fines broderies d'or, d'un dessin délicat et charmant. Hélas ! tout cela a été effacé impitoyablement et recouvert par une peinture neuve et violente, sans style ni caractère.

est certaine, c'est que les cierges offerts par les fidèles attestent que la dévotion à Notre-Dame de Déols est encore pleine de vigueur dans un grand nombre de familles.

Que vient-on demander à Déols à la Saint-Vierge ? toutes sortes de grâces : elle est la riche dépositaire de tous les trésors de Dieu.

On affirme que, dans ces derniers temps surtout, on a obtenu de sa bonté la conversion de plus d'un pécheur qui était sur le point de mourir dans l'impénitence.

---